



ASEC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 28 avril 2024

Procès-Verbal

L'association « Sauvegarde des Enfants Colombiens en détresse » dont le siège se situe 285, avenue Fernand LEGER, 83500 LA SEYNE SUR MER, s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le 28 avril 2024 à 16h00.

L'association ASEC compte à ce jour 62 adhérents ; 26 sont présents et 21 représentés. L'Assemblée Générale Ordinaire peut se tenir valablement.

Le Père John présente l'ordre du jour et prend la parole pour parler de la fondation colombienne, **PIC**.

La fondation répond aux normes colombiennes et perçoit de l'argent uniquement de l'ASEC. Les statuts stipulent cela.

Il faut également régler les impôts car en Colombie la fondation relève de l'impôt. Le système associatif à la Française n'existe pas.

En Colombie, des initiatives sont favorisées pour récolter un peu d'argent ; par exemples, des grand-mères ont créé des boucles d'oreille qui ont été vendues à la sortie des messes, cela alimente les caisses de la fondation.

Nous finançons également le déplacement pour les visites aux enfants (carburant) quand Adrian se déplace pour les rencontrer au domicile. Pour les soins, il faut payer mensuellement afin d'avoir accès à la sécurité sociale. Des soins sont apportés (lunettes, dentaires...) pour certains enfants, que prend en charge la fondation.

La fondation finance les kits scolaires, les uniformes, les animations, les repas. Les enfants s'alimentent mieux grâce au soutien de la fondation ; et nous observons de meilleurs résultats scolaires.

- À Lérída :

Nous sommes en lien avec les Services Sociaux. Nous travaillons à essayer de répondre aux besoins des enfants, des familles et favorisons des rencontres mensuelles. Nous accompagnons 16 familles pour 18 enfants.

Chaque mois, des rencontres se déroulent avec les enfants et leurs parents. On incite les parents à faire des activités avec leur enfant, pour créer du lien. L'objectif est de concevoir des espaces pour que les enfants aient des outils pour mieux travailler, pour mieux gérer leurs émotions. Nous essayons de faire émerger leur compétence : musique etc...

Le père John s'est rendu en Janvier à Lérída pour un temps de rencontre, un repas avec les parents. Des visites sont organisées au domicile des familles.

Nous fêtons les anniversaires, les fêtes de mères, des enfants etc...En décembre et pour leur anniversaire, ils reçoivent des cadeaux.

Nous effectuons des sorties : à la piscine, au terrain de foot. Les enfants s'amuse et le père John échange avec les familles pour comprendre leurs difficultés, évaluer leurs besoins.

Nous achetons la nourriture, payons le transport, le péage et l'accès aux lieux de loisir comme la piscine par exemple.

À Lérída, tous les 6 mois, nous leur donnons du matériel éducatif si besoin : Kit scolaire : stylos, crayons, cahiers, sac, cartable... les choses vraiment essentielles puis pour le lycée : compas, calculatrice... Il y a beaucoup d'adolescents maintenant, et les uniformes sont à changer régulièrement.

Les enfants grandissent, et les problèmes inhérents se présentent ; par exemple le cas de Farid, 16 ans qui a touché à la drogue ; nous l'avons orienté en centre de désintoxication fermé. Son père consomme de la drogue également, et la mère est une personne faible. Sa petite sœur ne va pas régulièrement à l'école et passe de maison en maison pour quémander de la nourriture. Les parents sont rentrés dans le programme pour être aidés. La fondation décide de continuer à l'accompagner.

Heureusement des points sont positifs : par exemple, les plus grands prennent en charge les plus petits, et participent à l'organisation des rencontres.

Le père John échange tous les mardis soir en Visio avec les autres membres de la fondation (Adrian, Andréa, Ricardo et la secrétaire) pour évoquer les problèmes des enfants.

- **À Cazuca :**

Nous accompagnons 18 enfants : 10 filles et 8 garçons.

Au début, il existait des difficultés car le prêtre (bénévole) venait d'arriver et ne savait ce qu'il devait faire, tout comme une religieuse qui n'est restée que 2 mois.

Aujourd'hui, le Père John Tigreros, Sœur Blanca et Juan David assurent le bon fonctionnement Juan David (jeune parrainé) aide pour l'organisation, remplir les dossiers, créer des archives, pour visiter chaque famille.

Il faut rappeler que nous ne donnons pas d'argent directement aux enfants, ni aux familles ; il est versé à la paroisse (comme à Lérída : c'est le père Freddy qui s'occupe de la gestion comptable : frais pour les activités, frais de déplacement pour permettre à Juan David de former Sœur Blanca...)

Des activités ont été développées pendant l'année 2023.

Elle se déroulent dans un garage de la paroisse qui se situe sur les hauteurs de Bogota.

Des kits scolaires sont distribués aux enfants, des soins médicaux apportés si besoin.

Pour Noël, nous avons organisé une journée loisir avec visite d'un parc et cinéma.

- **Dons.**

Le père John présente le tableau des dépenses engagées pour les enfants mois par mois : fournitures scolaires, uniformes, soins médicaux, alimentation, cérémonie de fin d'études...

Les dons mensuels (20€ par enfant soit à ce jour environ 83500 pesos) sont versés dans une caisse générale commune pour tous les enfants.

Ces 20 euros ne couvrent pas la totalité des besoins de l'enfant. La fondation investit plus d'argent qu'elle n'en reçoit : environ 23 euros. Cependant les besoins des enfants sont différents, et les familles qui possèdent un peu de ressources, sont sollicitées pour les dépenses.

Le père John pense qu'il a commis une erreur à l'origine de la fondation, c'est-à-dire d'attribuer un parrain/marraine à chaque enfant. Certains enfants demandent plus de soins que d'autres donc plus de dépenses. Les cadeaux sont distribués à tous les enfants ; il ne doit pas y avoir d'inégalité entre eux.

- **Puerto Carreño :**

Jusqu'à l'année dernière, la fondation soutenait les enfants de Puerto Carreño. Malheureusement, le prêtre ne voulait plus s'impliquer, et l'évêque n'a pas souhaité s'investir dans ce projet pour l'instant. Avant de cesser l'accompagnement des enfants (raisons expliquées lors de l'AGE du 12 /02/ 2023), le père John a offert aux enfants ce dont ils avaient besoin : vêtements...

- **Le projet à Lérída (« Bibliothèque virtuelle, centre d'études et de loisirs ») :**

Ce sera un lieu d'accueil de jour. Les enfants résident chez leurs parents. Le matin, ils sont à l'école de 6h30 à 12h30, puis pourront venir pour se restaurer, y travailler, se détendre l'après-midi avant de rentrer chez eux.

La Colombie se normalise et devient un pays administratif. Donc il a fallu beaucoup d'autorisations pour obtenir le permis de construire. Nous avons réussi !

Approbation à l'unanimité des 26 adhérents présents et des 21 représentés pour engager les travaux

La construction du gros œuvre (hors d'eau/ hors d'air avec installation électrique, plomberie et sanitaire hors peinture et carrelage) ainsi que l'aménagement du rez-de-chaussée seront priorités. L'agencement du premier étage se fera ultérieurement.

Nous aménagerons petit à petit et comptons sur la solidarité des paroissiens autochtones.

Le père John expose les plans avec le projecteur ; les originaux sont disponibles pour être consultés par les adhérents. Visionnage des plans en 3D également.

Le bâtiment sera composé d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage. Il sera un centre d'étude, de loisirs et une cantine. La cuisine donne sur la rue où il y a l'école. Nous pourrions peut-être vendre de la nourriture. Sont prévus, une bibliothèque, des salles d'étude, un salon pour se détendre, une salle de jeux, une salle à manger, une cuisine, des sanitaires hommes et femmes, un garage. Il y aura de nombreux balcons et fenêtres. La surface du bâtiment sera d'environ 200 mètres carrés.

Des arbres ont été plantés sur le terrain, puis une terrasse sera réalisée.

C'est la fondation qui sera propriétaire, mais supervisée par les évêchés de France et de Colombie

Le père John envoie chaque année les bilans comptables de l'association et de la fondation à l'évêque en France ainsi qu'à l'évêque en Colombie.

2- L'association en France ASEC

Rapport financier effectué par Madame Annick Richard trésorière sous forme de diaporama.

La situation financière de l'association est saine. Elle a été validée par une scrutatrice externe.

Rapport d'activité effectué par Monsieur Jean-Louis vice-président

Actuellement, il y a 62 adhérents, 31 parrains pour 36 enfants parrainés : 18 à Lérída et 18 à Cazuca.

Plusieurs activités ont été organisées en 2023 : loto au mois d'août, marché de Noël, interview sur RCF, concert de Noël, vente d'artisanat colombien. Toutes ces activités ont permis des bénéfices conséquents qui permettent de financer les activités des enfants

Ces évènements seront renouvelés en 2024 et nous envisageons d'organiser un repas avec une souscription.

Nous souhaitons entreprendre les démarches auprès de la direction des impôts afin d'obtenir l'agrément d'intérêt général de notre association afin de donner accès à la défiscalisation pour les donateurs/adhérents. L'obtention de cet agrément, très compliqué à obtenir, permettrait également de solliciter des mécènes.

Suite à notre sollicitation pour renforcer le conseil d'administration, Madame Yolande Gosselin, adhérente et marraine a posé sa candidature. **Approbation à la majorité : 25 adhérents présents et 21 représentés**

,***

Questions et réflexion des adhérentes et adhérents :

1) *Les frais bancaires semblent trop élevés au Crédit Mutuel.*

Nous allons nous rapprocher de la banque pour négocier.

2) *Pourquoi ne pouvons-nous pas défiscaliser les dons, cotisations et parrainages ?*

L'association n'est pas éligible ; nous allons essayer d'obtenir l'agrément auprès de la Préfecture.

3) *Pourquoi les filleuls changent-ils ?*

Il arrive que les familles déménagent ou que les engagements pris auprès de la fondation ne sont plus respectés.

4) *Pourquoi ne pas augmenter les montants des parrainages ?*

Nous laissons la liberté à chacun de donner davantage.

5) *Peut-on faire un prêt bancaire pour financer les travaux ?*

Non car nous ne pouvons garantir des ressources régulières.

6) *Les enfants bénéficient-ils d'un soutien scolaire ?*

Pour l'instant, il y a du soutien scolaire effectué par des bénévoles ; nous souhaitons obtenir l'aide de professeurs.

En conclusion :

Les prochains parrains/marraines n'auront pas d'enfant attribué.

L'ASEC ne cautionne pas les échanges téléphoniques, ni envois d'argent et autres entre parrains/marraines et les enfants et/ou leur famille.

Cela est contraire aux principes de l'association et n'aide pas l'enfant et sa famille.

Les dons par enfants restent à 20 € par mois mais il est possible de donner davantage.

Approbation du rapport d'activité.

A l'unanimité des 26 adhérents présents et des 21 représentés. Le quorum étant atteint.

Approbation du bilan financier.

A l'unanimité des 26 adhérents présents et des 21 représentés. Le quorum étant atteint.

Approbation pour entreprendre la construction. (Etape par étape)

A l'unanimité des 26 adhérents présents et des 21 représentés. Le quorum étant atteint.

Approbation de la candidature de Yolande GOSSELIN au sein du CA

Voté par 25 adhérents et 21 représentés, 1 contre. Le quorum est atteint.

Renouvellement du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est donc composé des membres suivants :

Mesdames RICHARD Annick, trésorière ; BICHON Jocelyne, administratrice ; Yolande GOSSELIN, administratrice ; KLINGUER Alexia, secrétaire ; Monsieur SINGUIN Pierre, administrateur ; Père JOHN WILMAR MORENO ACEVEDO, président ; Monsieur KLINGUER Jean-Louis, vice-président ; Messieurs WOZELKA Pierre et ASSELINEAU Mickaël, administrateurs.

Le nouveau Conseil d'Administration est approuvé par 25 adhérents présents et 21 représentés. Le quorum étant atteint, la constitution du nouveau CA de l'Association Sauvegarde des Enfants Colombien en détresse est donc validée.

La séance est levée à 19h30.

Le Président,

Le Vice-Président,

Père John W. MORENO ACEVEDO. Jean-Louis KLINGUER

La Trésorière,

La Secrétaire,

Mme Annick RICHARD

Mme Alexia KLINGUER
